Monsieur le Président de la CCID, cher Dominique,

Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Colme, cher Michel,

Monsieur le maire de Quaëdypre, cher André,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprise des territoires de la CCCB et de la Colme,

J'ai le plaisir d'introduire la réunion de ce soir, organisée par la CCID, et tiens avant toute chose à remercier Monsieur le Maire de QUAEDYPRE d'accueillir cette réunion sur sa commune. Merci André.

Je ne serai pas très long, le but ce soir étant d'échanger ensemble sur les actions menées, par et en collaboration avec la CCI de Dunkerque. Mais je tenais tout d'abord, à rappeler la vision de la CCCB en terme de développement économique, et ensuite à aborder quelques projets en cours.

Vous le savez, la CCCB a toujours été très impliquée dans le développement économique de son territoire, et pas seulement parce qu'elle en a la compétence.

Nous avons la chance d'avoir sur le territoire de la communauté, des entreprises de tous types, et de toutes tailles, qui ont indéniablement un point en commun : leur dynamisme.

Il a toujours été dans les priorités de la CCCB d'accueillir et d'accompagner les entreprises dans leur développement, les grandes, mais aussi et surtout les plus petites.

Nous avons d'ailleurs des relations privilégiées avec le club Bergues entreprises, présidé par Monsieur Gérard HOF, et entendons bien continuer à travailler de concert avec lui dans l'intérêt du développement économique du territoire.

Entre autres partenaires privilégiés, outre la CCI bien sûr, qui nous fait le plaisir de venir à notre rencontre, je citerai également la Maison de l'Emploi des Pays de Flandre, dont la directrice Madame Virginie NAERT est présente à nos côtés ce soir. L'objet de la MDE est aussi d'aider les entreprises à trouver les salariés qu'elles cherchent : n'hésitez donc pas à solliciter son aide en fonction de vos besoins.

Je ne le répèterai jamais assez, mais il n'y a pas d'emplois sans employeurs. Et il est de notre devoir à nous, élus, de tout mettre en œuvre pour favoriser l'emploi et aider les entreprises à se développer.

Je ne doute pas que Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la COLME, Monsieur Michel DECOOL, vous parlerait dans les mêmes termes, de sa vision du développement économique sur son territoire.

Je vous précise d'ailleurs que la réforme des collectivités territoriale qui est en cours, fait actuellement l'objet d'une profonde réflexion sur tout le territoire des Flandres. L'idée d'un rapprochement de communautés de communes est à l'étude. La volonté politique de nombreux élus existe déjà, le but d'un tel rapprochement étant de simplifier les choses, dans l'objectif d'un développement harmonieux du territoire, et donc, également de nos entreprises.

La Communauté de Communes du Canton de Bergues a plusieurs projets en cours actuellement, dont vous avez certainement entendu parler : une nouvelle zone d'activités d'environ 30ha sur le territoire de Quaëdypre, et un projet de crèche d'entreprise.

En ce qui concerne la future zone d'activités, nous sommes actuellement en phase d'acquisition foncière. Les choses avancent bien, et cette phase devrait être terminée d'ici la fin de l'année 2010. Il s'agira donc pour la CCCB, d'accueillir sur notre territoire, les entreprises qui en manifesteront le souhait, tout en respectant l'environnement existant bien sûr, ainsi que nos spécificités.

Notre territoire présente de sérieux avantages pour les entreprises : situé au carrefour des grands axes routiers, entre Dunkerque et Hazebrouck, notre zone d'activités attirera, je n'en doute pas, l'œil de nombreux entrepreneurs. Tous les projets seront bien évidemment étudiés.

Pour ce qui est de notre projet de crèche d'entreprise, mené en étroite collaboration avec la CCI de Dunkerque, pour ne rien vous cacher, une visite de terrain doit avoir lieu ce vendredi 28 mai, et une réunion avec Bergues Entreprises d'ici une dizaine de jours.

D'une capacité d'environ 20 berceaux, la future crèche devrait a priori voir le jour en fin d'année 2011. Ce projet est important pour les entreprises existantes et à venir sur notre territoire. C'est un service qui me semble aujourd'hui essentiel pour les salariés, si l'on considère le fait que dans la plupart des couples aujourd'hui les deux parents travaillent, avec parfois des horaires décalés.

Pour conclure je vous dirai simplement que la volonté des élus de la CCCB a toujours été de favoriser l'emploi.

A la CCCB, élus et collaborateurs sont à l'écoute de tous les projets que vous pourrez développer. Nous essaierons toujours de vous aider au mieux, dans la mesure de nos possibilités. N'hésitez donc pas à nous en faire part.

Avec tous les partenaires présents sur le territoire, dont la CCI bien sûr, tous les projets peuvent être approfondis, et nombre d'entre eux voir le jour.

Je vous remercie.